

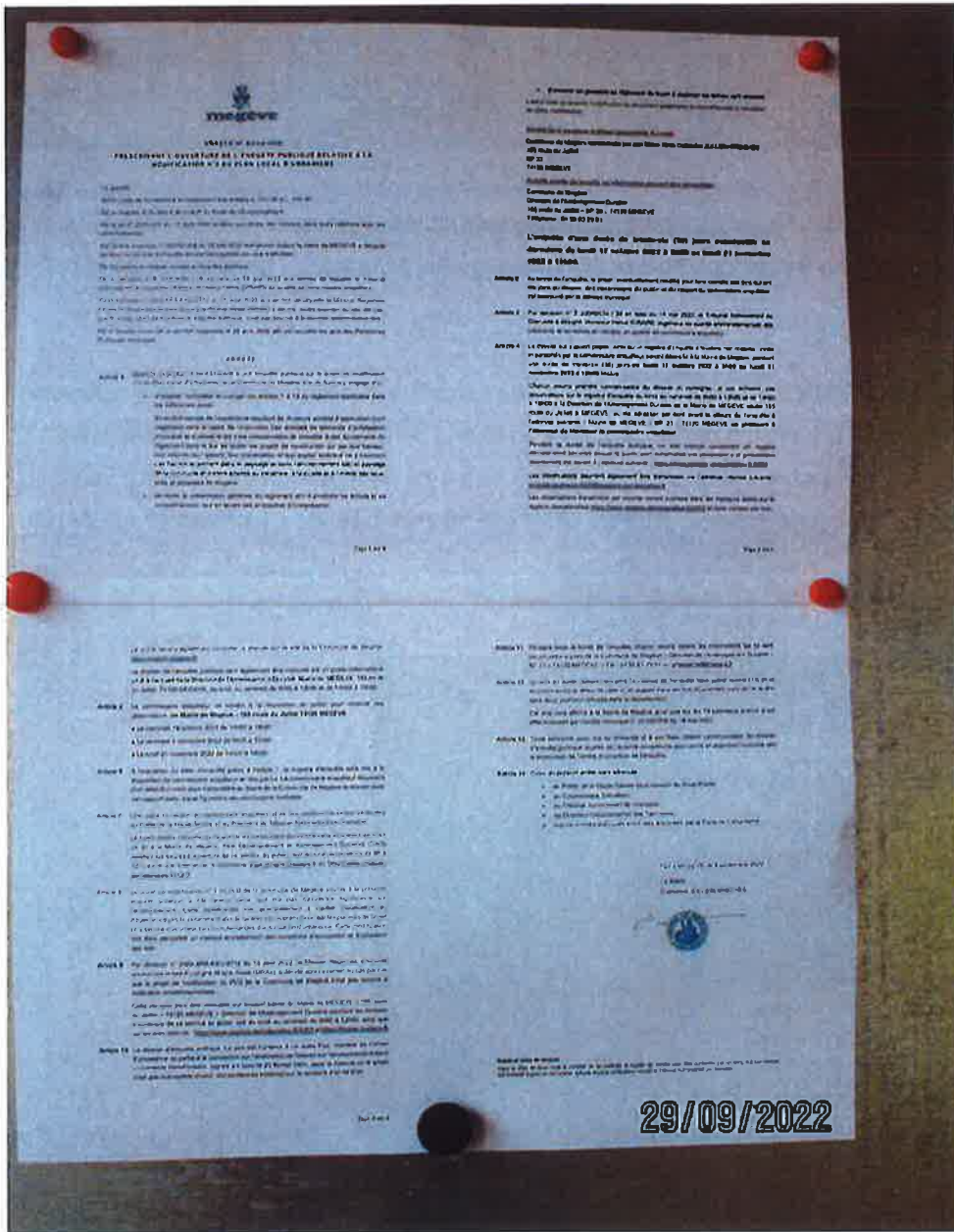


CONSTAT D’AFFICHAGE

Je soussignée Sandra Carrère, adjoint administratif assermentée en fonction à la Direction Générale des services – Direction du Développement et de l’Aménagement Durables – de la Mairie de MEGEVE, constate :

- Que l’arrêté n°22/09/URB prescrivant l’ouverture de l’enquête publique relative à la modification N°3 du Plan Local d’urbanisme qui se déroulera en Mairie de MEGEVE du lundi 17 octobre 2022 jusqu’au lundi 21 novembre 2022 inclus est affiché, à la date de rédaction du présent constat, dans le mazot de la mairie annexe, situé au 185 route du Jaillet, lieudit « La Molettaz » – 74120 MEGEVE.





Le présent constat est transmis à mon chef de service, Monsieur Richard RIZZI – coordonnateur du pôle DAD.
Fait à MEGEVE, le 29 septembre 2022

Signature

Signature